

ASSEMBLÉE NATIONALE

11 octobre 2013

PROJET DE LOI DE FINANCES POUR 2014 - (N° 1395)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° I-457

présenté par
M. Eckert
-----**ARTICLE 34**

I. – À l’alinéa 15, substituer à la troisième occurrence du mot :

« du »

les mots :

« perçus sur le ».

II. – En conséquence, à la première phrase de l’alinéa 16, substituer à la première occurrence du mot :

« du »

les mots :

« perçus sur le ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.